

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2025**

Session ordinaire du conseil sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond tenue le 1^{er} décembre 2025 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Nancy Laliberté, conseillère du district 2
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5

Absence

Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Est également présente, madame la greffière Françoise Ruel.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 10 novembre 2025
- 2) Séance extraordinaire du 26 novembre 2025
- 3) Séance extraordinaire du 2 décembre 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

- 1) Liste du mois de novembre 2025;
- 2) Rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec à l'égard de la Ville de Cookshire-Eaton daté de novembre 2025.

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 novembre 2025.
- 3) MRC du Haut-Saint-François – Quotes-parts préliminaires 2026.
- 4) Services de la Sûreté du Québec – Avis prévisionnel de la somme payable pour l'année 2026.
- 5) Journal régional Le Haut-Saint-François – Contribution pour l'année 2026.
- 6) Ressources humaines à la direction générale et trésorerie intérimaire.
- 7) SAAQ Cookshire – Mise à jour des représentants de la municipalité mandataire.
- 8) Mise à jour d'autorisations financières (résolution 2025-08-0368, 2025-10-0443 et 2025-10-0444).
- 9) Assurances collectives des employés municipaux – Modification de prestataire.
- 10) Gestion des ressources humaines – Mandat.
- 11) Desjardins – Mise à jour pour l'approbation de la paie.

- 12) Services administratifs – Demande de paiement.
- 13) Cookshire-Eaton Innovation – Offre d’achat (annulé).
- 14) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.
- 15) Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028 – Modification numéro 1.
- 16) CPE II était une fois – Servitude de passage.
- 17) Projet de développement de la rue du Boisé – Paiement d’honoraires professionnels relatifs aux travaux d’entrées de services d’aqueduc et d’égout.
- 18) Projet de développement de la rue du Boisé – Paiement d’honoraires professionnels relatifs à l’étude écologique.
- 19) Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) – Formation O.M.A.
- 20) FQM Assurances – Renouvellement des polices d’assurance pour l’année 2026.
- 21) CPE II était une fois – Reconduction de trois mois de l’entente de location du 175-A, route 251 (lot 6 297 850).
- 22) Terrain municipal situé au 560, rue Albert, secteur Cookshire (partie du lot 4 487 628) – Mise à jour de signataires pour l’échange de terrain (partie du lot 4 487 531).
- 23) Fédération québécoise des municipalités du Québec – Renouvellement de l’adhésion pour l’année 2026.
- 24) Factures sans délégation de pouvoirs – Autorisation de paiement.
- 25) Aide à l’amélioration du réseau routier municipal (PPA-ES) - Travaux exécutés sur la rue de Station.
- 26) Budget 2026, activités de proximité et d’agglomération – Détermination de la date de l’étude et de l’adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028.
- 27) Tech-nic Réseau Conseil – Approvisionnement en équipements informatiques.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Programme d’ententes en patrimoine (PEP) 2024-2027 – Engagement envers la demande de participation.
- 2) Demande 25-PIIA-04 pour rénovation extérieure au 325, rue Pope – Recommandation 25-UR-13.
- 3) Demande 25-PIIA-05 pour enseigne au 325, rue Pope – Recommandation 25-UR-14.
- 4) Demande 25-PIIA-06 pour rénovation extérieure au 130, rue Eastview – Recommandation 25-UR-15.
- 5) Demande de dérogation mineure 25-DM-07 pour un lotissement inférieur au 24, chemin Hodge – Recommandation 25-UR-16 (reporté).
- 6) Demande de zonage 25-MZ-03 au parc Birchton – Recommandation 25-UR-17 et projet de règlement.
- 7) Offre d’échange de terrains (rue Bellevue, lot 4 488 658).

H. Communications et vie communautaire

- 1) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2025-2026 – Adjudication de contrats (reporté).
- 2) Les sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrats pour la fourniture et livraison de modules d’hébertisme (80% PSSPA).
- 3) Les sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrats pour les travaux d’aménagement de stationnement (80% PSSPA).
- 4) Collecte de sang 2025 – Autorisation de présences de pompiers.
- 5) Moisson Cookshire – Demande de collaboration pour la Guignolée 2025.
- 6) Session de karaté à la Salle Guy-Veilleux 2025 – Compensation pour l’année 2026.

I. Travaux publics

- 1) Approvisionnement en diesel et en essence pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.
- 2) Chargeur sur roues – Location.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Logiciel Première ligne de ICO Technologies inc. – Contrat de support pour l'année 2026.

K. Proposition(s) des membres du conseil

- 1) Comités du conseil municipal 2025-2029.
- 2) Colloque FemmÉlues 2026 – Inscription

L. Avis de motion

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Adoption.*
- 2) *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux – Adoption.*

N. Varia

- 1) Club Auto-neige Cookshire inc. – Demande de droit de passage 2025-2026.
- 2) Courses Challenge VTT 2026 – Autorisation de présence de pompiers.
- 3) Étang Cloutier – Demande de récupération de résidus forestiers.
- 4) Cession du terrain municipal sur la route 251 (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Autorisation pour la signature d'annulation.
- 5) Exercice de droit de préemption – Immeuble situé au 420, route 253, secteur Sawyerville (lot 4 487 743).
- 6) Aqueduc Johnville – Entente d'alimentation électrique pour le puits municipal, secteur Johnville (lot 6 544 854).
- 7) Avis de non-conformité du MELCCFP – Réclamation pour l'usine de traitement des eaux usées située au 100, chemin des Étangs (lot 6 401 826).
- 8) Construction NEF/M. Prévost – Honoraires professionnels relatifs à la caserne Cookshire.
- 9) Demande citoyenne – Modification du lieu des séances du conseil municipal.

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture

La mairesse souhaite la bienvenue à tous, confirme le quorum et déclare la séance ouverte. La greffière note la présence des membres du conseil.

Résolution 2025-12-0514

CONSIDÉRANT QUE les membres présents à l'ouverture de la séance ne forment pas le quorum;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Présences

Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5

Absences

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Nancy Laliberté, conseillère du district 2
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

D'AJOURNER la présente séance au lundi 8 décembre à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 220, rue Principale Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La mairesse souhaite la bienvenue à tous. La greffière note la présence de l'ensemble des membres du conseil.

Un avis spécial d'ajournement de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025 fût adressé à tous les élus absents les 1^{er} et 5 décembre 2025.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis spécial, la mairesse déclare la séance ouverte.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-12-0518

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

1) Séance ordinaire du 10 novembre 2025

Résolution 2025-12-0519

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 26 novembre 2025

Résolution 2025-12-0520

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Séance extraordinaire du 2 décembre 2025

Résolution 2025-12-0521

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) Un résident du secteur Cookshire questionne le conseil sur le rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec et présente une réflexion envers la gestion décisive des membres du conseil.

E. Correspondance

- 1) Liste du mois de novembre 2025.

Dépôt.

- 2) Rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec à l'égard de la Ville de Cookshire-Eaton daté de novembre 2025.

Dépôt.

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2025-12-0522

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Nancy Laliberté et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 novembre 2025.

Résolution 2025-12-0523

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu de déposer aux archives municipales le rapport d'activités financières sommaire de la Ville de Cookshire-Eaton au 30 novembre 2025, tel que soumis par le Services des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) MRC du Haut-Saint-François – Quotes-parts préliminaires 2026.

Dépôt des quotes-parts préliminaires de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2026, représentant une diminution de 2.81 %.

- 4) Services de la Sûreté du Québec – Avis prévisionnel de la somme payable pour l'année 2026.

Dépôt de l'avis prévisionnel d'honoraires annuels de la Sûreté du Québec au montant de 896 613 \$, représentant une augmentation de 32 191\$ du taux 2025.

- 5) Journal régional Le Haut-Saint-François – Contribution pour l'année 2026.

Dépôt de l'avis prévisionnel de la contribution municipale au Journal régional Le Haut St-François pour l'année 2026 au montant total de 2.25 \$ par personne, représentant une légère augmentation de l'année précédente.

- 6) Ressources humaines à la direction générale et trésorerie intérimaire.

Résolution 2025-12-0524

CONSIDÉRANT la suspension sans solde d'un membre du personnel cadre par la mairesse le 17 novembre 2025;

CONSIDÉRANT la lecture du rapport déposé à huis clos par la mairesse aux membres du conseil ce jour conformément à l'article 52 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT le rapport d'enquête de la Commission municipale du Québec dont copie est annexée à la présente;

CONSIDÉRANT le dépôt le 21 novembre 2025 d'un avis d'arrêt de travail temporaire et immédiat d'un autre membre du personnel cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la mairesse d'accepter la suspension sans traitement et la fin d'emploi immédiate du cadre concerné;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation inclus l'embauche d'une ressource externe permanente à titre de directeur général et trésorier adjoint ainsi que la nomination d'une autre ressource interne à titre de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT la résolution 2025-11-0512 du conseil municipal nommant la mairesse pour octroyer le mandat selon la recommandation numéro 3 du rapport de la Commission municipale de Québec, incluant la gestion de ressources humaines du personnel cadre et du conseil municipal;

CONSIDÉRANT les diverses plaintes citoyennes appuyant la recommandation de la mairesse;

CONSIDÉRANT l'intérêt collectif d'assurer un lien de confiance du public envers l'administration municipale de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à la majorité des membres du conseil, la mairesse s'étant abstenu de voter :

D'AUTORISER la recommandation de la mairesse;

D'ACCEPTER l'offre de services de Services Rioux pour la reprise de la gestion municipale à la direction générale et trésorerie de façon intérimaire;

D'ACCEPTER l'offre de services de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le recrutement d'un directeur général et trésorier adjoint permanent;

DE NOMMER à la direction générale adjointe aux fins d'accompagnement et de remplacement occasionnel la greffière à compter de ce jour, en sus de ses fonctions respectives et selon les modalités établies par la révision de la Politique du personnel cadre prévue pour l'année 2026;

D'AUTORISER la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

Vote en faveur

Le conseiller Jean-Marc Dickenson
La conseillère Annie Guillemette
Le conseiller Marcel Charpentier
La conseillère Jennifer McMullin

Vote en défaveur

La conseillère Nancy Laliberté

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7) SAAQ Cookshire – Mise à jour des représentants de la municipalité mandataire.

Résolution 2025-12-0525

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton est mandataire pour la Société de l'assurance automobile du Québec, ci-après nommée « SAAQ », selon la résolution numéro 2019-05-6917;

CONSIDÉRANT la formation obligatoire de l'UPAC suivie pour tous les mandataires le 27 novembre 2025;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les représentants autorisés pour ce mandat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser madame la mairesse Daphné Raymond et la directrice générale adjointe et greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document requis pour l'exécution du mandat au nom de la SAAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Mise à jour d'autorisations financières (résolution 2025-08-0368, 2025-10-0443 et 2025-10-0444).

Résolution 2025-12-0526

CONSIDÉRANT l'absence de ressources autorisées à des fins financières;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer l'exécution des obligations municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QU'à compter du 10 novembre 2025 tous les chèques et ordres de paiement de la Ville de Cookshire-Eaton soient tirés au nom de la municipalité et signés par madame la mairesse Daphné Raymond et madame la trésorière;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité du maire, par le maire suppléant ou à défaut le substitut au maire suppléant;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité de la trésorière, par le directeur général et trésorier adjoint ou à défaut la directrice générale adjointe et greffière Françoise Ruel;

QUE la présente annule toutes les autorisations précédentes de même nature et pour les mêmes objets;

QUE cette résolution soit transmise à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-12-0527 - ClicSÉCUR

CONSIDÉRANT QUE ClicSÉCUR demande une résolution particulière pour les autorisations nécessaires pour accéder à la plateforme de ClicSÉCUR;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour les responsables;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le directeur général et trésorier adjoint, la trésorière et la directrice générale adjointe et greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents requis pour l'inscription et la gestion du compte ClicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera à cette fin;

QUE le ministère du Revenu du Québec soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉCUR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-12-0528 – Visa Desjardins

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'AUTORISER le directeur général et trésorier adjoint de la Ville de Cookshire-Eaton à agir à titre de représentant autorisé de la Ville auprès de Visa Desjardins;

DE NOMMER à titre de remplaçant la trésorière ou la directrice générale adjointe et greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Assurances collectives des employés municipaux – Modification de prestataire.

Reporté.

10) Gestion des ressources humaines – Mandat.

Résolution 2025-12-0529

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de deux soumissionnaires concernant la gestion de plaintes en ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la responsable des ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

D'OCTROYER le contrat à Mouvement RH au montant de 8 840 \$ (taxes applicables en sus) concernant la gestion de plaintes en ressources humaines;

D'AUTORISER la responsable des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Desjardins – Mise à jour pour l'approbation de la paie.

Annulé puisque la décision fut prise lors de la séance extraordinaire du 2 décembre 2025.

12) Services administratifs – Demande de paiement.

Reporté.

13) Cookshire-Eaton Innovation – Offre d'achat.

Annulé puisque la décision fut prise lors de la séance extraordinaire du 2 décembre 2025.

14) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.

Résolution 2025-12-0530

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser une aide financière au montant de 15 000 \$ à Cookshire-Eaton Innovation (CEI) pour les mois de décembre 2025 et janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028 – Modification numéro 1.

Résolution 2025-12-0531

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 (dossier 1141038) – Programmation numéro 1.

ATTENDU QUE :

- La Ville de Cookshire-Eaton, ci-après nommée la « Ville », a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec* (TECQ) pour les années 2024 à 2028;
- La Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé le conseiller Marcel Charpentier et résolu que :

- La Ville s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;
- La Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Ville s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;
- La Ville s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La Ville atteste par la présente résolution que la version n° 01 de la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) CPE Il était une fois – Servitude de passage.

Résolution 2025-12-0532

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser la mairesse Daphné Raymond et la directrice générale adjointe et greffière Françoise Ruel à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'acte de servitude en faveur du CPE II était une fois pour l'immeuble situé au 175-A et 175-B, route 251 (lot 6 297 850), dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Projet de développement de la rue du Boisé – Paiement d'honoraires professionnels relatifs aux travaux d'entrées de services d'aqueduc et d'égout.

Résolution 2025-12-0533

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 12 420,56 \$ (taxes incluses) à Excavation Danny Prévost concernant les travaux d'excavation pour les entrées des services d'aqueduc et d'égout sur la rue du Boisé.

Cette dépense est acquittée par le fonds de développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Projet de développement de la rue du Boisé – Paiement d'honoraires professionnels relatifs à l'étude écologique.

Résolution 2025-12-0534

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 974,08 \$ (taxes incluses) à Les Services EXP inc. concernant l'étude écologique du projet de développement de la rue du Boisé.

Cette dépense est acquittée par le fonds de développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) – Formation O.M.A.

Reporté.

- 20) FQM Assurances – Renouvellement des polices d'assurance pour l'année 2026.

Résolution 2025-12-0535

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement de 204 237,66 \$ (taxes incluses) à FQM Assurances pour le renouvellement de la couverture d'assurance de dommages pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) CPE II était une fois – Reconduction de trois mois de l'entente de location du 175-A, route 251 (lot 6 297 850).

Résolution 2025-12-0536

CONSIDÉRANT le bail intervenu entre la Ville et le CPE Il était une fois pour l'immeuble situé au 175-A, route 251 (lot 6 297 850) en date du 11 décembre 2024;

CONSIDÉRANT la fin de ce bail au 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT la demande du locataire de se prévaloir de l'option de renouvellement pour une période mensuelle jusqu'à concurrence de trois mois;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

D'AUTORISER le renouvellement selon les mêmes modalités que le bail pour l'année 2025;

QUE ce renouvellement soit mensuel et pour une période maximale de trois mois, soit du 1^{er} janvier au 31 mars 2026;

QUE le montant du loyer soit représentatif de la durée de l'utilisation du locataire;

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente résolution le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Terrain municipal situé au 560, rue Albert, secteur Cookshire (partie du lot 4 487 628) – Mise à jour de signataires pour l'échange de terrain (partie du lot 4 487 531).

Résolution 2025-12-0537

CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-0057 autorisant la signature d'un acte d'échange d'un terrain municipal (partie du lot 4 487 531) avec le terrain voisin situé au 560, rue Albert (partie du lot 4 487 628);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour les signataires autorisés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'échange de terrains résolu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement de l'adhésion 2025.

Résolution 2025-12-0538

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement de l'adhésion pour l'année 2026, au montant de 5 931,26 \$ (taxes incluses), à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Factures sans délégation de pouvoirs – Autorisation de paiement.

Résolution 2025-12-0539

CONSIDÉRANT la vacance d'un membre du personnel cadre autorisé à émettre des paiements au nom de la Ville;

CONSIDÉRANT le report du traitement de dépenses autorisées conformément au règlement municipal relatif à la délégation de dépenses en vigueur;

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquitter les obligations contractuelles;

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à traiter au 30 novembre 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement des comptes énoncés à la liste jointe en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PPA-ES) - Travaux exécutés sur la rue de Station.

Résolution 2025-12-0540

Programme d'aide à la voirie locale – 2025-2026

Volet Projets particuliers d'amélioration

Projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES), circonscription électorale de Mégantic (dossier no : GZG22686)

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyée par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses d'un montant de 42 835,19 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Le directeur du Bureau de projets, ou en son absence le chargé de projets, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Budget 2026, activités de proximité et d'agglomération – Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028.

Reporté.

27) Tech-nic Réseau Conseil – Approvisionnement en équipements informatiques.

Résolution 2025-12-0541

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 891,49 \$ (taxes applicables en sus) à Tech-nic Réseau Conseil concernant de l'approvisionnement en équipements informatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Urbanisme et inspection

1) Programme d'ententes en patrimoine (PEP) 2024-2027 – Engagement envers la demande de participation.

Résolution 2025-12-0542

CONSIDÉRANT QUE par son Programme d'ententes en patrimoine (PEP), le ministère de la Culture et des Communications (MCC) vise à soutenir le milieu municipal dans la planification, la gestion et la mise en valeur du patrimoine culturel;

CONSIDÉRANT QU'un premier appel de projets est en cours et qu'il est accessible aux MRC;

CONSIDÉRANT QUE le PEP comporte un volet permettant aux municipalités de mettre en œuvre des programmes d'aide financière destinés aux propriétaires privés de biens patrimoniaux;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de réserver les qualités architecturales et le caractère distinctif de certains secteurs de son territoire, la Ville de Cookshire-Eaton s'est dotée d'un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce règlement identifie plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial issus de l'inventaire municipal;

CONSIDÉRANT QU'avec la hausse marquée du coût des matériaux et le recours à des artisans spécialisés, les travaux de restauration sur des immeubles patrimoniaux peuvent s'avérer particulièrement coûteux;

CONSIDÉRANT QUE ce programme prévoit également une opportunité de prévoir un investissement pour soutenir les propriétaires privés (PEP, volet 4.1);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

DE CONFIRMER à la MRC du Haut-Saint-François l'intention de la Ville de Cookshire-Eaton de proposer un programme de soutien à la restauration de biens patrimoniaux de propriété privée, avec une contribution de 20 000 \$ sur 3 années, en vue d'obtenir une contribution de 30 000 \$ du MCC;

D'AUTORISER le directeur du Service de l'urbanisme à signer tous les documents requis afin de sonner plein effet aux présentes;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au service de l'urbanisme de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande 25-PIIA-04 pour rénovation extérieure au 325, rue Pope – Recommandation 25-UR-13.

Résolution 2025-12-0543

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'immeuble situé au 325, rue Pope (lot 4 487 141);

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble est situé dans la zone M-105;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la rénovation extérieure du bâtiment principal afin d'améliorer l'apparence de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble n'a aucune valeur patrimoniale en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les travaux respectent le style architectural du bâtiment et sont compatibles avec sa période de construction;

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 25-UR-13 du Comité consultatif d'urbanisme en date du 19 novembre 2025, afin d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu, d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 25-PIIA-04 pour l'immeuble situé au 325, rue Pope (lot 4 487 141).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Demande 25-PIIA-05 pour enseigne au 325, rue Pope – Recommandation 25-UR-14.

Résolution 2025-12-0544

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le changement de l'enseigne commerciale sur le bâtiment principal de l'immeuble situé au 325, rue Pope (lot 4 487 141);

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble est situé dans la zone M-105;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la conformité et l'amélioration de l'apparence du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble n'a aucune valeur patrimoniale en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne :

- ne nuit pas aux autres activités ou fonctions de la rue;
- contribue à la création d'un environnement visuel harmonieux et cohérent;
- n'obstrue pas de points de vue naturels ou architecturaux;
- tient compte des caractéristiques du milieu bâti environnant et s'intègre esthétiquement aux éléments architecturaux présents à proximité par sa forme, sa composition, ses couleurs, son lettrage, ses matériaux et son support;
- ne masque pas les composantes majeures de l'architecture d'un bâtiment telles l'ornementation et les ouvertures;
- ne prend pas une importance démesurée par rapport au bâtiment sur lequel elle est apposée;

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 25-UR-14 du Comité consultatif d'urbanisme en date du 19 novembre 2025, afin d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu, d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 25-PIIA-05 pour l'immeuble situé au 325, rue Pope (lot 4 487 141).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Demande 25-PIIA-06 pour rénovation extérieure au 130, rue Eastview – Recommandation 25-UR-15.

Résolution 2025-12-0545

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la rénovation extérieure du bâtiment principal situé au 130, rue Eastview (lot 4 487 163);

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble est situé dans la zone Re-123;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le revêtement extérieur de la toiture en tôle; CONSIDÉRANT QUE cet immeuble propose une valeur patrimoniale en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et qu'il est situé dans le Territoire d'intérêt historique de Cookshire;

CONSIDÉRANT QUE les travaux :

- respectent le style architectural du bâtiment et permettent de conserver ou de lui redonner ses caractéristiques patrimoniales d'origine en ce qui concerne sa volumétrie, le type, la nature et la couleur de ses matériaux de revêtement extérieur et de recouvrement

- de sa toiture, la dimension et la forme de ses ouvertures, la forme de sa toiture et de ses saillies;
- favorisent des réparations ou remplacements d'éléments architecturaux d'intérêt caractérisant le style du bâtiment par des éléments semblables à ceux d'origine ou, à défaut, par des éléments s'harmonisant avec le style architectural du bâtiment et celui des bâtiments patrimoniaux du secteur;
 - favorisent l'harmonie des couleurs, permettent de mettre en valeur et d'accentuer les éléments architecturaux composant le bâtiment;
 - n'occasionnent pas de déséquilibre dans la composition des éléments et contribuent à améliorer l'intérêt architectural du bâtiment.

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 25-UR-14 du Comité consultatif d'urbanisme en date du 19 novembre 2025, afin d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu, d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 25-PIIA-06 pour l'immeuble situé au 130, rue Eastview (lot 4 487 163).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande de dérogation mineure 25-DM-07 pour un lotissement inférieur au 24, chemin Hodge – Recommandation 25-UR-16.

Reporté pour avis public au préalable.

- 6) Demande de zonage 25-MZ-03 au parc Birchton – Recommandation 25-UR-17 et projet de règlement.

Résolution 2025-12-0546

CONSIDÉRANT la proposition de modification de zonage du terrain municipal situé sur la route 210, secteur Birchton (ancien terrain de balle) selon la recommandation numéro 25-UR-17 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 19 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un développement domiciliaire de faible densité et l'amélioration d'une partie du terrain en parc urbain;

CONSIDÉRANT la plainte déposée par un groupe de citoyens du secteur relativement à cette perspective de développement soumise au projet de règlement numéro 378-2025 le 1^{er} avril 2025, réitérée en novembre 2025 auprès du conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'annuler les projets de règlement numéro 388-2025 tel que recommandé par le CCU, ainsi que le projet de règlement précédent numéro 378-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Offre d'échange de terrains (rue Bellevue, lot 4 488 658).

Résolution 2025-12-0547

CONSIDÉRANT l'offre d'achat d'un terrain municipal sur la rue Bellevue (lot 4 488 658) par un propriétaire voisin;

CONSIDÉRANT QU’il s’agit d’un lot acquis à titre gratuit par la municipalité auprès du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT la politique de disposition des biens en vigueur;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l’urbanisme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à monsieur Gerry Rofe l’immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 488 658 de la circonscription foncière de Compton du cadastre du Québec, sans bâtiment érigé dessus, à Cookshire-Eaton (secteur Cookshire), province de Québec;

QUE le montant de la vente soit fixé à 100 \$ (taxes applicables en sus);

QUE les frais de notaire soient à la charge de l’acheteur;

QUE la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

- 1) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2025-2026 – Adjudication de contrats (reporté).

Résolution 2025-12-0548

CONSIDÉRANT qu’à la fermeture de l’appel d’offres pour l’entretien et la surveillance de la patinoire Sawyerville pour la saison 2025-2026, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Entrepreneur	Patinoire Sawyerville (9 782 pi²)	Anneau de glace Johnville
Jeff Cross	1 260 \$	(reporté)

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE le contrat d’entretien et surveillance de la patinoire Sawyerville pour la saison 2025-2026 soit octroyé à monsieur Jeff Cross pour un montant de 1 260 \$, conformément à sa soumission et aux documents d’appel d’offres;

QUE l’entretien et la surveillance de la patinoire du secteur Cookshire et de l’anneau de glace du secteur Johnville soient exécutés par les salariés municipaux.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 2) Les sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrats pour la fourniture et livraison de modules d’hébertisme (80% PSSPA).

Résolution 2025-12-0549

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d’accepter le paiement au montant de 23 481 \$

(taxes applicables en sus) à Eskair Aménagement concernant la fourniture et livraison de modules d'hébertisme aux sentiers du Pont Couvert, secteur Cookshire.

Cette dépense est financée à 80 % par le programme PSSPA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Les sentiers du Pont Couvert – Adjudication de contrats pour les travaux d'aménagement de stationnement (80% PSSPA).

Résolution 2025-12-0550

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'accepter le paiement au montant de 9 865,00 \$ (taxes applicables en sus) à Les Entreprises David Pettigrew concernant les travaux d'aménagement de six espaces de stationnement aux sentiers du Pont Couvert, secteur Cookshire.

Cette dépense est financée à 80 % par le programme PSSPA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Collecte de sang 2025 – Autorisation de présences de pompiers.

Résolution 2025-12-0551

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser rétroactivement la tenue d'une collecte de sang le 28 novembre 2025, à la salle Guy-Veilleux, en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Moisson Cookshire – Demande de collaboration pour la Guignolée 2025.

Résolution 2025-12-0552

CONSIDÉRANT la demande de Moisson Cookshire pour la tenue d'une activité de financement le 5 décembre 2025 à l'intersection des routes 108 et 253, en conformité avec le *Règlement général* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise rétroactivement, selon les dispositions du *Règlement général* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité de Moisson Cookshire le 5 décembre 2025 telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Session de karaté à la Salle Guy-Veilleux 2025 – Compensation pour l'année 2026.

Résolution 2025-12-0553

CONSIDÉRANT l'utilisation de la Salle Guy-Veilleux pour une séance extraordinaire du conseil municipal en date du 26 novembre 2025;

CONSIDÉRANT la location à ce moment pour un cours de karaté pour enfants;

CONSIDÉRANT l'obligation d'annuler ce cours;

CONSIDÉRANT l'annulation de trois autres cours de ce programme en automne dernier en raison d'autres circonstances;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser, à titre de compensation pour la prochaine session de karaté, une location sans frais pour quatre utilisations de la Salle Guy-Veilleux, soit une valeur de 160 \$ (taxes applicables en sus), conditionnellement à la réduction conséquente des coûts par l'instructeur aux personnes inscrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Approvisionnement en diesel et en essence pour l'année 2026 – Adjudication de contrat.

Résolution 2025-12-0554

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en diesel et essence pour l'année 2026, trois soumissionnaires ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adjuger le contrat pour l'approvisionnement en diesel et essence pour l'année 2026 à Pétroles Sherbrooke, conformément à sa soumission ouverte le 20 novembre 2025 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Service des travaux publics ou en son absence le chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Chargeur sur roues – Location.

Résolution 2025-12-0555

CONSIDÉRANT la nécessité de voir au remplacement du chargeur sur roues en 2026 inclus à la flotte des véhicules municipaux;

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres prévue en 2026 afin de voir à ce remplacement;

CONSIDÉRANT les besoins immédiats;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'accepter la location temporaire d'un chargeur sur roues usagé au montant mensuel de 6 000 \$ (taxes applicables en sus).

Le chef du Service des travaux publics, ou en son absence le directeur du Bureau de projets, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de

Cookshire-Eaton, tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Logiciel Première ligne de ICO Technologies inc. – Contrat de support pour l'année 2026.

Résolution 2025-12-0557

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 975,76 \$ (taxes incluses) à ICO Technologies concernant le support au logiciel Première ligne pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Proposition(s) des membres du conseil

- 1) Comités du conseil municipal 2025-2029.

Résolution 2025-12-0558

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter le tableau des comités du conseil municipal pour les années 2025 à 2029 tel que joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Colloque FemmÉlues 2026 – Inscription.

Résolution 2025-12-0559

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser la mairesse et la mairesse suppléante à participer au colloque FemmÉlues qui se tiendra les 5 et 6 février 2026 pour un montant de 100 \$ par inscription (taxes, hébergement et frais de déplacement en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L. Avis de motion

Aucun.

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* – Adoption.

Résolution 2025-12-0560

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'adopter le *Règlement numéro 389-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux – Adoption.*

Résolution 2025-12-0561

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Nancy Laliberté et résolu d'adopter le *Règlement numéro 390-2025 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

- 1) Club Auto-neige Cookshire inc. – Demande de droit de passage 2025-2026.

Résolution 2025-12-0562

CONSIDÉRANT la demande du Club Auto-Neige Cookshire inc. pour un droit de passage sur différents chemins municipaux requis pour la saison hivernale 2022-2023;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le droit de passage sur différents chemins municipaux pour la saison hivernale 2025-2026, selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Courses Challenge VTT 2026 – Autorisation de présence de pompiers.

Résolution 2025-12-0563

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser la présence de pompiers/premiers répondants à l'activités de courses Challenge VTT des 24 janvier et 7 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Étang Cloutier – Demande de récupération de résidus forestiers.

Résolution 2025-12-0564

CONSIDÉRANT la demande de récupération de résidus forestiers au site de l'Étang Cloutier;

CONSIDÉRANT la responsabilité municipale à l'égard de ce type d'activités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de refuser la demande de récupération de résidus forestiers au site de l'Étang Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Cession du terrain municipal sur la route 251 (lots 6 544 853 et 6 544 854) – Autorisation pour la signature d'annulation.

Résolution 2025-12-0565

CONSIDÉRANT l’annulation de l’offre d’achat du terrain municipal situé sur la route 251, secteur Johnville (lots 6 544 853 et 6 544 854);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d’autoriser le directeur du Bureau de projets, ou en son absence le chargé de projets, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette annulation.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5) Exercice de droit de préemption – Immeuble situé au 420, route 253, secteur Sawyerville (lot 4 487 743).

Résolution 2025-12-0566

CONSIDÉRANT QUE le 4 décembre 2023, la Ville de Cookshire-Eaton a adopté le *Règlement numéro 336-2023 sur l’exercice du droit de préemption* visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis;

CONSIDÉRANT QUE pour exercer le droit de préemption, un avis d’assujettissement doit être inscrit au registre foncier du Québec;

CONSIDÉRANT QUE par la présente résolution, le conseil souhaite assujettir au droit de préemption un immeuble lequel est situé à l’adresse suivante : 420, route 253, lot numéro 4 487 743;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble n’est pas la propriété d’un organisme public au sens de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) et qu’il n’a pas fait l’objet d’un avis d’assujettissement par un autre organisme municipal au sens de l’article 572.0.3 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite assujettir l’immeuble au droit de préemption pour des fins municipales d’habitations et/ou de logements abordables conformément à l’article 4 du *Règlement numéro 336-2023 sur l’exercice du droit de préemption*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyée par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que soit autorisée l’inscription, au registre foncier du Québec, d’un avis d’assujettissement d’une période de 10 ans, à l’égard de l’immeuble suivant, et ce, à des fins d’habitations et/ou de logements abordables et/ou de commerces et/ou d’industries :

Matricule numéro :	1826-61-1021
Numéro civique :	420
Chemin :	Route 253
Secteur :	Sawyerville
Ville :	Cookshire-Eaton
Lot numéro :	4 487 743

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

6) Aqueduc Johnville – Entente d’alimentation électrique pour le puits municipal, secteur Johnville (lot 6 544 854).

Résolution 2025-12-0567

Il est proposé par la conseillère Nancy Laliberté, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets, ou en son absence la directrice générale adjointe et greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, une entente d'alimentation électrique temporaire pour le puits municipal du secteur Johnville sur le lot 6 544 854 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, rétroactivement au 1^{er} septembre 2025 et selon la recommandation du directeur du Bureau de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Avis de non-conformité du MELCCFP – Réclamation pour l'usine de traitement des eaux usées située au 100, chemin des Étangs (lot 6 401 826).

Résolution 2025-12-0568

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 000 \$ au MELCCFP concernant une non-conformité de l'usine de traitement des eaux usées située au 100, chemin des Étangs (lot 6 401 826).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) **Construction NEF/M. Prévost – Honoraires professionnels relatifs à la caserne Cookshire.**

Résolution 2025-12-0569-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Nancy Laliberté et résolu d'autoriser le paiement au montant de 29 038,33 \$ (taxes incluses) à Construction NEF/Construction M. Prévost concernant les honoraires professionnels relatifs au drainage de la façade avant de la caserne Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-12-0569-B

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Nancy Laliberté et résolu d'autoriser le paiement au montant de 22 693,15 \$ (taxes incluses) à Construction NEF/Construction M. Prévost concernant les honoraires professionnels relatifs à divers travaux excédentaires à la caserne Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Demande citoyenne – Modification du lieu des séances du conseil municipal.

Il est convenu de rendre disponible la diffusion en direct des séances ordinaires, afin d'offrir une meilleure accessibilité au public.

O. Période de questions

- 1) Questionnement sur le déroulement des élections, plus précisément quant au rassemblement en un seul lieu pour le scrutin, et félicitations aux membres du conseil quant à leur nomination au présent mandat électoral.

- 2) Questionnement sur l'ancien terrain de balle du secteur Cookshire ainsi que sur l'appel d'offres pour le chargeur.
- 3) Questionnement sur le terrain situé au 225, rue Pope (microbrasserie).
- 4) Demande d'information sur la première période de question.
- 5) Questionnement sur l'intérêt d'acquisition du terrain de l'ancien encan dans le secteur Sawyerville.
- 6) Questionnement sur le contrat d'entretien de la patinoire du secteur Johnville.
- 7) Félicitations aux membres du conseil pour s'être entendus. Questionnements sur le mandat de Cookshire-Eaton Innovation. Suivi de la plainte de citoyens transmise à Élections Québec et questionnement sur l'imputabilité des décisions qui fût prises lors de la dernière élection, dont il est rappelé l'importance du droit de vote.
- 8) Questionnement sur le point N.7.
- 9) Questionnement sur le lien financier entre la microbrasserie, l'organisme Cookshire-Eaton Innovation et la municipalité (caution).
- 10) Questionnement sur les codes d'éthique adoptés.
- 11) Questionnement sur la disponibilité d'équipements informatiques de la mairesse et sur le déroulement usuel de la remise à un nouveau conseil.
- 12) Avis de chute d'un poteau à l'intersection des rues Learned Plain et Principale Est.
- 13) Questionnement sur la raison du rassemblement du lieu des votes cette année dans le secteur Cookshire uniquement.
- 14) Avis de désaccord quant au droit de préemption de la Ville pour l'immeuble de l'ancien encan du secteur Sawyerville et discussions sur le déroulement de l'intervention municipale.
- 15) Demandes de réitérer le point F.6 quant au positionnement du conseil en regard du mandat à la direction général par intérim.
- 16) Questionnement sur le point F.27 quant aux
- 17) Questionnement sur le déroulement des mesures disciplinaires effectuées aux employés municipaux syndicaux et demande de suivi interne avant de procéder aux poursuites légales.
- 18) Questionnement sur le nouveau rôle d'évaluation pour 2026 et demande d'allègement financier en taxation.
- 19) Questionnement sur les impacts financiers de la caution municipale pour l'immeuble situé au 225, rue Pope.
- 20) Questionnement sur la publication des procès-verbaux sur le site Web de la Ville.

- 21) Questionnement sur la subvention pour les sentiers du Pont Couvert, ainsi que sur la méthodologie pour la nomination de la mairie suppléante.
- 22) Questionnement sur l'utilisation des sentiers du Pont Couvert ainsi que ceux de la piste cyclable du secteur Sawyerville.
- 23) Remerciements à tous les membres du conseil, la greffière pour leur travail et l'enregistrement des rencontres. Remerciements également à tous les intervenants du public.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2025-12-0570

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que la séance soit levée à 20 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Daphné Raymond
Mairesse

Françoise Ruel
Directrice générale
adjointe et greffière